

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 18 JUIN 2026

PRÉSENTS : - Mme Crochet, adjointe de la commune de Frasne
- Mmes Buchmann, Desprez, Lewandowski, Castano, Prost, Riceputi et M. Pesenti, délégués de parents
- Mmes Gresset, Philippe ; MM. Baulard, Fabre, enseignants

Absents excusés : - Mme Bossi, directrice du périscolaire
- Mmes Cabasson, Jobard, Vuattoux, MM. Bertin, Chastin enseignants
- Mmes Girard, André, Vacelet
- Mme Michaud, psychologue scolaire

Désignation d'un secrétaire de séance : M. Baulard

1) Effectifs, prévisions pour la rentrée et répartition envisagée

Effectifs actuels :

L'école compte aujourd'hui 123 élèves répartis dans les 5 classes.

CP : 26 élèves

CE1: 27 élèves

CE2 : 22 élèves

CM1 : 21 élèves

CM2 : 27 élèves

Prévision :

27 élèves de CM2 vont quitter l'école, tous pour le collège Emile Laroue.

L'école est en attente d'une orientation en classe ULIS.

Deux départs ont été annoncés aujourd'hui.

23 élèves entrent au CP (dont 21 élèves de l'école maternelle de Frasne)

1 élève devrait faire son arrivée en CE2.

Les prévisions d'effectifs vont donc tourner autour de 117 élèves.

Répartition envisagée :

En conseil des maîtres, les enseignants ont décidé de prévoir une répartition avec 5 classes en cours simple.

CP : 23 élèves (M. Fabre, déchargé pour la direction un jour par semaine)

CE1 : 26 élèves (Mme Gresset)

CE2 : 25 élèves (Mme Cuhe qui travaille à 75 %, sera complétée un jour par semaine)

CM1 : 22 élèves (Mme Philippe)

CM2 : 21 élèves (l'enseignant remplaçant Mme Michel n'est pas désigné à ce jour)

Cette répartition reste provisoire car des inscriptions arrivées pendant l'été, notamment dans les classes CE1 et CE2, pourraient amener l'équipe enseignante à revoir la répartition à la rentrée.

M. Fabre a rencontré les familles des nouveaux élèves lors d'entretiens individuels afin de préparer leur rentrée à l'école.

Pour toutes les nouvelles inscriptions, les familles doivent d'abord se rendre en mairie avec le certificat de radiation, le livret de famille et un justificatif de domicile afin d'obtenir un certificat d'inscription.

2) Suivi des élèves : décisions de passage, de maintien, d'orientation

Décisions de poursuite de scolarité :

Le conseil des maîtres a proposé 118 passages, 1 maintien, 2 orientations en ULIS élémentaire, 2 orientations en 6ème SEGPA.

Une orientation ULIS et les deux orientations SEGPA ont été refusées par les familles.

Madame Prost s'interroge sur les passages alors que des élèves sont signalés en difficulté dans la classe de CE1. M. Fabre indique que les situations sont évaluées en conseil de maître et que les décisions sont prises en fonction des difficultés rencontrées mais aussi du contexte dans lequel évolue l'enfant, les aides dont il bénéficie. Le maintien n'est proposé qu'en dernier recours s'il est jugé qu'il pourra être profitable à l'élève.

LSU : Les livrets scolaires du deuxième semestre seront consultables en ligne à partir du vendredi 26 juin.

Les modalités et code d'accès sont identiques au premier semestre. M. Fabre se tient à la disposition des familles qui auraient des difficultés de connexion.

Liaison école/collège :

La classe de CM2 a été accueillie au collège Emile Laroue le vendredi 29 mai. Les élèves ont pu suivre une séance d'EPS et un TP de physique/chimie, manger à la cantine.

Liaison GS/CP : Les élèves de grande section maternelle ont été accueillis le jeudi 11 juin dans la classe CP.

Climat scolaire :

Le climat scolaire reste globalement bon. Il y a eu en cette fin d'années quelques situations signalées par les familles. Des rappels ont été faits dans les classes concernées pour faire cesser certains agissements. Suite au dernier conseil d'école, la rencontre entre la directrice du péricolaire, le directeur de l'école, Mme Crochet et M. Pesenti, représentant des parents d'élèves a bien eu lieu. Des propositions ont été formulées pour améliorer la communication et l'acceptation des règles du péricolaire. Un mail a été envoyé à toutes les familles fréquentant le péricolaire pour leur faire connaître ces propositions.

3) Activités des classes

Parcours Citoyen :

Sensibilisation à l'autisme :

Les classes CP et CE1 ont réalisé une marche avec les résidents des maisonnées de Frasne le vendredi 3 avril et ont déposé dans les boîtes à lettres des habitants de Frasne, des « mots bleus » qu'ils ont réalisés en classe.

Après un temps d'acclimatation, les échanges ont été riches entre les élèves et les résidents. L'après-midi s'est terminé par un goûter offert par l'équipe des maisonnées.

PREVAL :

Pour finaliser les interventions, les CM1 et les CM2 ont visité les installations de tri et de valorisation des déchets à Pontarlier le jeudi 23 avril.

La visite est gratuite, le transport est pris en charge par la mairie (90 €)

Commémoration du 8 mai :

La classe de CM2 a participé aux commémorations du 8 mai avec une intervention de M. Ryser en classe afin de préparer les élèves. La présentation avait pour thème « Les alliés débarquent en Normandie ».

Eco-délégués :

Les projets proposés par les éco-délégués n'ont pas pu aboutir en cette fin d'année.

Un projet est en cours d'élaboration pour mettre en relation les éco-délégués des différentes écoles du secteur et ceux du collège afin de former les éco-délégués et réaliser des projets communs.

Parcours d'éducation artistique et culturel :

JMF :

Les classes CP, CE1 et CE2 ont assisté au spectacle « Pierre blanche, chat noir » le vendredi 5 juin après-midi. Le spectacle a été apprécié par les élèves et les enseignants

Le coût des entrées (6€ par élève) est pris en charge par la coopérative scolaire.

Les transports sont payés par la mairie (180 € pour les 3 classes)

Musicart's :

Les classes CP, CE1, CE2 et CM2 ont bénéficié de 3 interventions de M. Delphin afin de préparer des chants et la classe CM1 a eu 4 séances de danse avec Mme Rameaux.

Ces interventions ont débouché sur une restitution sous forme d'un spectacle intitulé « Faire grandir la paix » devant les parents le vendredi 12 juin à la salle polyvalente.

Le nombre de séances proposées cette année était insuffisant pour bien préparer les élèves et permettre une bonne assimilation des chants. L'organisation sera à revoir l'année prochaine si la proposition existe encore.

Sorties de fin d'année :

Les classes CM1 et CM2 se sont rendus au château de Joux le mardi 26 mai.

Les élèves ont pique-niqué au Larmont.

Le coût des animations (visite pédagogique « Architectes en herbe, à vos outils » et l'atelier de fabrication d'une maquette) sont pris en charge par la coopérative scolaire (611 € pour les 2 classes) ; le transport est payé par la mairie (210 €)

Le travail de coopération lors de l'atelier maquette était très intéressant.

Les classes CP, CE1 et CE2 ont visité la Saline Royale d'Arc et Senans ce jeudi 18 juin.
Le coût des animations, visite découverte de la Saline Royale, des jardins et les ateliers (1188 € pour les 3 classes) sera pris en charge par la coopérative scolaire, le transport par la mairie (682 €).
Il est rappelé que l'association de parents d'élèves participe à hauteur de 10€ par élève pour la sortie de fin d'année.

Arts en chapelle :

La classe de CP a visité une exposition à l'église de Frasné dans le cadre du dispositif « Arts en chapelle »
Les élèves ont également participé à un atelier sculpture.

Parcours éducatif de santé :

Programme « La Santé, c'est dans ma nature » :

En partenariat avec la Communauté de communes et la maison de santé de Frasné, la classe de CM2 a bénéficié de 4 interventions menées conjointement par des animateurs nature et des professionnels de santé.
Ce travail a fait l'objet d'une restitution ce lundi 15 juin avec la projection d'une partie du film « L'école c'est la classe » à la salle d'animation de Frasné.

Toutes les interventions étaient de qualité. Si le projet est renouvelé, le moment de restitution sera à revoir pour être plus tourné vers les élèves.

Ces interventions ont été entièrement financées par la Communauté de communes.

Educateur sportif :

La classe CE1 devait avoir 5 interventions marche nordique en cette fin d'année. Le nombre de séances a été réduit, l'éducateur sportif ayant été en formation puis malade.

FOOT :

Les classes CP et CM2 ont participé à 6 séances d'initiation au foot dans le cadre d'une convention avec le club de Nozeroy la Joux. Elles se sont déroulées le lundi après-midi sur le terrain synthétique de Frasné.

Une rencontre finale a eu lieu avec d'autres écoles le vendredi 12 juin à Mignovillard.

Le coût du transport est pris en charge par la mairie (80 €)

Handball :

Dans le cadre d'une convention passée avec le club de Pontarlier, les classes de CE1, CE2 et CM1 ont bénéficié de 10 séances animées par une éducatrice du club.

Une bonne prise en charge des élèves et du groupe, ils ont progressé. Dommage qu'il n'y ait pas eu de match et que l'intervenante n'ait pas apporté de matériel.

Savoir Rouler à vélo :

La communauté de communes a proposé à deux classes de l'école de bénéficier du dispositif savoir rouler à vélo. Ces séances se dérouleront du 22 juin au 26 juin pour la classe CM2 et du 29 juin au 3 juillet pour la classe CP. Des éducateurs du club de triathlon de Pontarlier et des gendarmes bénévoles encadreront ces séances.

Des parents disposant de l'agrément ont également été sollicités pour encadrer la dernière séance qui se déroulera en milieu ouvert.

Les élèves ayant validé toutes les compétences requises pourront obtenir leur diplôme.

Natation :

Les classes de CP et CM2 ont eu 8 séances de natation à Pontarlier. Les enseignants ont déploré la qualité de l'accueil avec des vestiaires trop exigus qui imposent à certains élèves de se changer dans les couloirs. L'année prochaine, ce sont les classes de CP, CE1 et CM2 qui seront prioritaires, éventuellement les CM1, s'il reste des créneaux disponibles.

Il est problématique que la politique d'accueil des classes soit revue chaque année car des classes sont lésées. Les CE1 et les CE2 n'y sont pas allés depuis la maternelle et n'y retourneront peut-être pas avant le CM2.

4) Liste du matériel demandé aux familles pour la rentrée 2026

La liste du matériel demandé aux familles est présentée aux membres du conseil d'école.

Ces listes seront données aux familles en fin d'année et jointes au compte-rendu du conseil d'école.

5) Mairie : Point sur les travaux réalisés et sollicités

- Mme Cuhe souhaiterait utiliser la classe 7 à l'étage. Cela ne pose pas de problème a priori pour la mairie.
Il ne sera pas possible de déplacer le boîtier de gestion du vidéoprojecteur vers le tableau comme dans les autres classes.

- Les enseignants noteront sur les tables celles qui sont à déplacer ou dont il faut modifier la hauteur.

- Le parc d'ordinateurs portables est réduit du fait du remplacement dans les classes de certains ordinateurs obsolètes. Ceux qui restent posent problème : lenteur.
- La purge des radiateurs a été réalisée, elle le sera de nouveau au moment de redémarrer la chaudière.
- Les serrures des portes sous le préau ont été réparées.
- Distributeur savon dégradé : toilettes des filles à l'étage côté bibliothèque, ce sera changé cet été.
- Problème de pression aux robinets : il n'est pas possible d'installer des adoucisseurs dans les écoles, il faudrait changer les robinets mais le coût est élevé (2 000 €), cela doit être étudié au conseil municipal.
- Demande pour changer 3 tableaux : classe 1 Mme Philippe, classe 6 M. Baulard et classe 7 Mme Cuche (recto et verso en Velleda)
- Possibilité d'ouvrir le portail d'entrée à distance : l'entreprise a été une nouvelle fois relancée.
- Pose panneau affichage : ce sera fait cet été.
- Sécurisation de la zone d'attente des élèves devant le portail : voir ce qu'il est possible de faire avec la voie douce et le déneigement.
- Réflexion sur les dévidoirs papiers de l'école : le retour des linges est interdit, l'installation de sèche mains serait très chère et le bruit généré poserait également problème.
- Chaleur dans les classes, la municipalité n'est pas favorable à l'installation de films qu'il faut entretenir, qui peuvent être abîmés et qui sont très chers. Un relevé de température dans les classes est effectué pour faire un état des lieux.
- 4 rideaux intérieurs sont abîmés. Celui qui est en bon état dans la classe 2 pourra remplacer celui qui est abîmé en classe 4.
- Les enseignants demandent s'il serait possible de changer le sens d'un banc dans la cour, ils sont tous tournés vers l'extérieur de la cour.
- Des élèves du collège viennent squatter la partie arrière de l'école, une grille est couchée et facilite l'accès.
- L'entreprise Marmier doit intervenir pour la sous-toiture dégradée.
- La demande de déneigement de l'entrée enseignants sous le préau a bien été prise en compte. Il sera également fourni une pelle et du sel.
- Les cartes de stationnement des enseignants seront à renouveler pour la rentrée.

Informations diverses :

Portes ouvertes de l'école et kermesse de l'APE : vendredi 26 juin.

Remise des cadeaux mairie et du livre pour les CM2 : jeudi 25 juin à 15h en mairie.

La séance est levée à 19h45.

Le directeur
M. Fabre

Le secrétaire de séance
M. Baulard